

Orbec révisé la composante en dollars effectifs de son placement

Brossard, Québec, 24 octobre 2024 – Mines D'Or Orbec Inc. (TSXV : BLUE) (ci-après appelé « **Orbec** » ou la « **Société** ») a le plaisir d'annoncer l'augmentation de la composante en dollars effectifs de son placement privé non-intermédié, sujet de son communiqué de presse daté du 23 octobre 2024 (ci-après appelé l'« **offre** »). L'offre comprend (i) jusqu'à 9 090 909 actions ordinaires de la Société admissibles en tant qu'« actions accréditives » (au sens du paragraphe 66 (15) de la Loi de l'impôt sur le revenu (définie ci-dessous)) et de l'article 359.1 de la Loi sur les impôts du Québec (définie ci-dessous) (ci-après appelé les « **actions accréditives** »), à un prix de 0,055 \$ par action accréditive, pour un produit brut pouvant atteindre 500 000 \$, et (ii) jusqu'à 20 000 000 unités de la Société (ci-après appelé les « **unités en espèces** ») à un prix de 0,05 \$ par unité en espèce, pour un produit brut pouvant atteindre 1 000 000 \$. Chaque unité en espèce est constituée d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription d'actions permettant au détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société (ci-après appelé une « **action de bon de souscription** ») à un prix de 0,055 \$ par action de bon de souscription pour une période de trois ans suivant la clôture. Le produit brut total pour la Société dans le cadre de l'offre s'élève à environ 1,5 million de dollars. La Société se réserve le droit de modifier la répartition de l'offre entre les actions accréditives et les unités en espèces avant la clôture.

La clôture de l'offre est prévue aux alentours du 2 novembre 2024. Veuillez-vous référer au communiqué de presse de la Société du 23 octobre 2024 pour obtenir de plus amples informations sur l'offre.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, de titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières des États-Unis de 1933, telle que modifiée (ci-après appelé la « **Loi sur les valeurs mobilières des États-Unis** ») ou des lois sur les valeurs mobilières des États américains, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à des personnes américaines, à moins qu'ils ne soient enregistrés en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières des États-Unis et des lois sur les valeurs mobilières des États applicables, ou qu'une exemption d'enregistrement soit disponible.

À propos d'Orbec

Orbec est une société aurifère qui détient 100 % d'une grande concession minière située près de Chibougamau, au Québec. Le projet aurifère Muus couvre environ 25 250 hectares de terrain prometteur dans la partie nord-est de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Le projet aurifère Muus présente un potentiel de minéralisation en or et est adjacent au projet aurifère Nelligan d'IAMGOLD, d'une valeur de 5 millions d'onces d'or. Orbec a annoncé que

l'exploration du projet aurifère Muus se poursuivra en collaboration technique avec IAMGOLD, qui détient environ 12,5 % de la Société. Les travaux de terrain réalisés en 2022 ont établi que la portion nord du projet aurifère Muus présente également un potentiel de minéralisation en cuivre-or de type sulfures massifs volcaniques, tout en confirmant son potentiel pour une minéralisation en or de haute teneur similaire à celle du gisement aurifère Monster Lake d'IAMGOLD, situé à proximité.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dorian L. (Dusty) Nicol, chef de la direction et administrateur

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site Web www.orbec.ca ou communiquer avec M. Dorian L. (Dusty) Nicol à l'adresse courriel info@orbec.ca.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Avis de prudence concernant les énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne applicable sur les valeurs mobilières, basés sur des attentes, des estimations, des projections et des interprétations à la date de ce communiqué. Toute déclaration qui implique des discussions concernant des prédictions, des attentes, des interprétations, des croyances, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses, des événements ou des performances futures, y compris en ce qui concerne la taille et l'utilisation du produit de l'offre, le calendrier et la capacité de clore l'offre, y compris l'obtention de l'approbation de l'offre par la Bourse de croissance TSX, le cas échéant (souvent, mais pas toujours, en utilisant des termes tels que « s'attend à », ou « ne s'attend pas à », « est attendu », « anticipe » ou « n'anticipe pas », « prévoit », « croit » ou « entend » ou des variations de ces mots et ces expressions, ou en indiquant que certaines actions, événements ou résultats « peuvent » ou « pourraient », « seraient », « pourraient » ou « seront » être pris ou se produire) ne sont pas des déclarations de faits historiques et peuvent constituer des énoncés prospectifs, visant à identifier ces déclarations prospectives. Les énoncés prospectifs sont basés sur des hypothèses et des estimations raisonnables de la direction de l'entreprise au moment de leur rédaction. Ils comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de provoquer des écarts importants entre les résultats réels, la performance ou les réalisations de l'entreprise et ceux qui sont exprimés ou impliqués par de tels énoncés prospectifs. Bien que les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse reposent sur ce que la direction croit, ou croyait au moment de leur rédaction, être des hypothèses raisonnables, les parties ne peuvent garantir aux actionnaires et aux acheteurs potentiels de titres que les résultats réels seront conformes à ces informations prospectives, car d'autres facteurs pourraient entraîner des résultats différents de ceux anticipés, estimés ou souhaités. Ni l'entreprise ni aucune autre personne n'assume la responsabilité de



l'exactitude et de l'exhaustivité de ces informations prospectives. L'entreprise ne prend aucun engagement et n'a aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs ou les informations prospectives contenues dans ce document pour tenir compte de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, sauf si la loi l'exige.